

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION POUR OPÉRER UNE PLACE D'AFFAIRES

Municipalité de Val-des-Monts
1, route du Carrefour
Val-des-Monts (Québec) J8N 4E9
Tél. : 819 457-9400
Télec. : 819 457-4141
www.val-des-monts.net



Section 1

Identification – Emplacement visé par l'activité			
Numéro de lot			
Numéro civique	Rue	Municipalité (province)	Code postal
Nom du commerce	Courriel	Site internet	Commerce à domicile Oui Non

But de la demande :

Nouveau commerce

Ajout de nouvelle(s) activité(s) à un commerce

Déménagement

Changement de propriétaire

Agrandissement ou réduction de la superficie occupée par une activité commerciale

Usage additionnel (préciser) : _____

Section 2

Description détaillée de votre commerce et de ses activités :

Identification du propriétaire de l'immeuble			
Nom, Prénom, Entreprise			
Numéro civique	Rue	Ville (province)	Code postal
Téléphone 1	Téléphone 2	Téléphone 3	Télécopieur
Courriel			

Identification du propriétaire de la place d'affaires (si différent du propriétaire)			
Identique au propriétaire de l'immeuble			
Nom, Prénom, Entreprise			
Numéro civique	Rue	Ville (province)	Code postal
Téléphone 1	Téléphone 2	Téléphone 3	Télécopieur
Courriel			

Identification du demandeur (si différent du propriétaire de la place d'affaires)			
Identique au propriétaire de la place d'affaires			
Nom, Prénom, Entreprise			
Numéro civique	Rue	Ville (province)	Code postal
Téléphone 1	Téléphone 2	Téléphone 3	Télécopieur
Courriel			

Personne(s) responsable(s) :

Identique au propriétaire de l'immeuble

Identique au demandeur

Identique au propriétaire de la place d'affaires

Adresse de correspondance (renouvellement annuel) :

Identique au propriétaire de l'immeuble

Identique au demandeur

Identique au propriétaire de la place d'affaires

Enregistrement :

Numéro d'incorporation : _____

Numéro d'immatriculation (NEQ) : _____

Date d'immatriculation : _____

Type de commerce :

Permanent

Temporaire

Saisonnier

Spécifier : _____

Date d'ouverture : _____

Nombre d'employés :

Total : _____

Excluant le propriétaire ou locataire : _____

Propriétaire occupant

Locataire Bail

Date du Bail : _____ Durée du Bail : _____

Superficie du local destiné au commerce : _____

Où se déroule votre usage (cocher toutes les cases applicables) :

À l'intérieur

Au sous-sol

Au rez-de-chaussée

À l'étage

Parfois à l'extérieur

Uniquement à l'extérieur

Votre usage génère-t-il du bruit?

Oui Si oui, spécifiez : _____

Non

Votre usage génère-t-il des poussières?

Oui Si oui, spécifiez : _____

Non

Est-ce que votre activité nécessite que des clients se déplacent à votre commerce?

Oui

Non

Nombre de places de stationnement réservées au commerce : _____

Type et nombre de véhicules destinés au commerce : _____

Voiture

Camion

Véhicule lourd

Remorque

Usage antérieur du local :

Nouveau local

Commercial

Industriel

Résidentiel

Inconnu

Planifiez-vous faire des rénovations pour aménager le commerce?

Oui

Non

Planifiez-vous installer une enseigne?

Oui

Non

Planifiez-vous faire de l'entreposage extérieur?

Oui

Non

Section 3

Veillez prendre note que toute modification apportée à votre requête peut nécessiter une nouvelle approbation municipale.
Veillez vérifier avec l'officier responsable.

Je certifie que les renseignements inscrits dans la présente déclaration sont, à tous égards, vrais, exacts et complets. Cette déclaration à la même force et le même effet que si elle était faite sous serment et en vertu de la Loi sur la preuve au Canada.

NOM EN LETTRES MOULÉES : _____

SIGNATURE : _____

DATE : _____

DÉLAI DE DÉLIVRANCE DU PERMIS D'AFFAIRES

Dans un délai d'au plus 30 jours de la date à laquelle l'ensemble des documents exigés sont présentés et que le tarif est payé, l'officier responsable doit émettre le permis d'affaires ou, dans le cas contraire, la Municipalité doit faire connaître au demandeur son refus par écrit et le motiver.

VALIDITÉ D'UN PERMIS D'AFFAIRES

Un permis d'affaires est valide à compter de sa date de délivrance, jusqu'au 31 décembre de la même année. Tout changement apporté aux renseignements contenus dans un permis d'affaires, autre que lors de la validation annuelle, requiert la délivrance d'un nouveau permis d'affaires.

Document à soumettre avec la demande

RENSEIGNEMENT ET DOCUMENT ADDITIONNEL REQUIS POUR UN PERMIS D'AFFAIRES DANS LE CAS D'UN NOUVEL USAGE OU D'UN CHANGEMENT APPORTÉ À L'USAGE EXISTANT.

- 1° Le formulaire officiel de demande de permis de la Municipalité dûment complété et signé par le propriétaire ou un administrateur de l'entreprise ou son représentant autorisé;
- 2° Un plan à l'échelle montrant l'immeuble ou la partie de l'immeuble visé par la demande et ses aménagements extérieurs et intérieurs projetés;
- 3° Lorsque la demande de permis d'affaires implique un changement d'usage, la construction ou la transformation et/ou l'agrandissement et/ou la rénovation d'un immeuble, ladite demande devra être accompagnée de tous les documents et renseignements du présent règlement, et ce, en vue de l'analyse des demandes de permis ou certificats correspondants;
- 4° Un plan du site, préparé par un professionnel spécialisé, démontrant les aménagements extérieurs, les modifications nécessaires pour l'exercice de l'usage commercial visé par la demande et l'implantation des usages et des bâtiments, qu'ils soient existants ou projetés, ainsi que toutes autres informations jugées pertinentes par l'autorité compétente;
- 5° Lorsqu'applicable, une copie du bail;
- 6° Lorsque requis, toute autorisation émise par un gouvernement ou l'un de ses mandataires qui est nécessaire à l'exercice de l'usage projeté;
- 7° Le paiement des frais administratifs selon le type de demande;
- 8° Un permis d'affaires est requis pour un établissement de résidence principale. Dans le cas d'une résidence de tourisme, un permis d'affaires distinct est requis par bâtiment à louer à des fins d'hébergement;
- 9° Dans le cas d'une demande de permis d'affaires liée à un établissement de résidence principale, une attestation de classification de la Corporation de l'industrie touristique du Québec de type « Établissement de résidence principale »;
- 10° Dans le cas d'une demande de permis d'affaires liée à une résidence de tourisme, une attestation provisoire de classification de la Corporation de l'industrie touristique du Québec de type « Résidence de tourisme »;
- 11° Dans le cas d'une demande de permis d'affaires liée à une résidence de tourisme, un document indiquant le nom ainsi que les coordonnées du répondant attiré à l'établissement de résidence de tourisme. Le répondant doit résider sur le territoire de la Municipalité de Val-des-Monts ou à moins de 60 km des limites de la Municipalité. Ce document doit également attester que le répondant sera responsable des agissements de tous les occupants sur l'immeuble en location;
- 12° Si une installation septique dessert un immeuble dont une demande de permis d'affaires liée à un établissement de résidence principale ou d'une résidence de tourisme, une preuve de vidange des installations septiques aux deux (2) ans doit être remise à la Municipalité;
- 13° Une attestation d'un ingénieur ou technologue professionnel indiquant que l'installation septique en place est fonctionnelle et apte à répondre au besoin de l'usage demandé.

CONTENU DE LA DEMANDE DE PERMIS D'AFFAIRES POUR UNE ENTREPRISE NON-RÉSIDENTE.

- 1° Le formulaire officiel de demande de permis de la Municipalité dûment complété et signé par le propriétaire ou un administrateur de l'entreprise ou son représentant autorisé;
- 2° Lorsque requis, toute autorisation émise par un gouvernement ou l'un de ses mandataires qui est nécessaire à l'exercice de l'usage projeté;
- 3° Le paiement des frais administratifs établis pour la délivrance du permis d'affaires;
- 4° Un permis d'affaires est requis pour un établissement de résidence principale. Dans le cas d'une résidence de tourisme, un permis d'affaires distinct est requis par bâtiment à louer à des fins d'hébergement;
- 5° Dans le cas d'une demande de permis d'affaires liée à une résidence de tourisme, une attestation provisoire de classification de la Corporation de l'industrie touristique du Québec de type « Résidence de tourisme »;
- 6° Dans le cas d'une demande de permis d'affaires liée à une résidence de tourisme, un document indiquant le nom ainsi que les coordonnées du répondant attiré à l'établissement de résidence de tourisme. Le répondant doit résider sur le territoire de la Municipalité de Val-des-Monts ou à moins de 60 km des limites de la Municipalité. Ce document doit également attester que le répondant sera responsable des agissements de tous les occupants sur l'immeuble en location;
- 7° Si une installation septique dessert un immeuble dont une demande de permis d'affaires liée à une résidence de tourisme, une preuve de vidange des installations septiques aux deux (2) ans doit être remise à la Municipalité.

Signature

Signature

Date